

11 NOVEMBRE!!!

Souvenez-vous des millions de morts, des milliards de dettes, du nombre incalculable de veuves et d'orphelins, et songez aux tueries futures que nous préparent nos gouvernements.

Administration : PIERRE ODEON  
72, rue des Prairies, Paris (20<sup>e</sup>)  
(Chèque postal : Odéon 950-32 Paris)

# Le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

## LE CONGRÈS DE L'U.A.C.

### Le Compte Rendu des Débats

#### Les Débats

30 OCTOBRE — SEANCE DU MATIN

Dès l'ouverture de la séance, on procède à la vérification des mandats, et un débat s'engage sur la validité de certains d'entre eux.

Les groupes représentés sont les suivants : Montrœul, par 3 délégués ; Pantin, Aubervilliers, 2 délégués ; groupe du 13<sup>e</sup>, 2 délégués ; Brest, 1 délégué ; Saint-Etienne, 1 délégué ; 10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 3 délégués ; Bezons, 3 délégués ; Orléans, 2 délégués ; Asnières, 1 délégué ; Boulogne, Billancourt, 1 délégué ; Jeunesse, 1 délégué ; 13<sup>e</sup>, 1 délégué ; Angers, 1 délégué ; Toulouse, 1 délégué ; Gien, 1 délégué ; Bordeaux, 1 délégué ; Livry-Gargan, 1 délégué ; Saint-Henri, 1 délégué ; Toulouse, 1 délégué ; Drancy, 2 délégués ; Fédération du Nord, 1 délégué, Hocine Meurant, représentant 4 groupes, et Fédération du Midi, délégués ; Ghislain et Verter, représentant 3 groupes. Délégués individuels : Lecoin, Guérin.

Maudès demande si tous les groupes représentent adhérents effectivement à l'U.A.C. et le secrétaire lui répond que quelques groupes sont loin d'avoir respecté les décisions prises au dernier Congrès d'Orléans.

Le Meilleur proteste contre la participation aux débats de certains groupes qui ne sont pas à jour de leurs cotisations et demande qu'ils soient acceptés qu'à titre auditif.

Meurant, au nom des groupes du Nord et de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, fait remarquer que la situation de sa Fédération est toute particulière, les camarades des groupes du Nord et du Pas-de-Calais étant obligés de soutenir et de faire vivre leur organisme local « Gérinal » ce qui ne leur permet pas de faire de forts versements à l'Union Anarchiste.

Odeón souligne que les groupes du Nord et du Pas-de-Calais sont à jour de leurs cotisations et que la question ne se pose pas pour eux à savoir s'ils doivent ou non faire des versements au Congrès. Il donne ensuite lecture de la liste des groupes qui ont participé régulièrement à l'activité financière de l'U.A.C. et souligne que le groupe de Pantin n'a pas, depuis dix mois, versé un centime à l'organisation.

Chezoff prend la parole pour mettre au point la situation. Aucun groupe, en effet, ne peut obliger un adhérent à prendre la carte de l'U.A.C., si celui-ci effectue son versement annuel à l'organisation. Mais les groupes ont le droit de s'organiser intégralement comme bon leur semble, et un individu qui demande son adhésion à un groupe doit se conformer au statut de ce groupe. Or, si ce groupe, dans ses statuts stipule que l'adhérent doit être muni, non pas de la carte de l'U.A.C., mais de la carte du groupe, l'adhérent doit accepter les décisions prises en commun et à la majorité.

On discute ensuite de la composition des groupes. Le Havre se prononce pour la formation de groupes électiques ; Montrœul déclare que son groupe est composé d'éléments individualistes et communistes et qu'une entente est possible entre ces divers éléments. Le groupe s'affirme anarchiste communiste, mais peut recevoir en son sein des individualistes. Ce point de vue est combattu par Bezons, Brest, le Midi et pour mettre un terme à la discussion qui menace de s'éterniser on passe au vote des motions en présence.

Elles sont au nombre de trois. Une présentée par Brest, une par Lecoin, une par le Groupe de Montrœul, et une dernière par la Fédération du Midi.

Motion de Brest

L'Union Anarchiste Communiste n'accepte pas en son sein, les anarchistes individualistes, même partisans de l'organisation.

Motion présentée par le Groupe de Montrœul

L'Union Anarchiste Communiste est le lien organique qui relie entre elles, les Fédérations. Elle n'a aucun droit d'admission dans l'autonomie des Groupes et des Fédérations.

Les Groupes affiliés aux Fédérations et par conséquent à l'U.A.C., se définissent « Anarchistes-Communistes », mais chacun d'eux se régit selon sa propre méthode, tout en s'inspirant des principes dictés par le Congrès de l'U.A.C., en conformité avec le Manifeste d'Orléans, modifié par l'adjoint Lecoin.

Motion Lecoin

Les Groupes de l'U.A.C. sont anarchistes-communistes, basant toute leur propagande sur l'anarchisme communiste et font appel à tous ceux qui veulent œuvrer en ce sens.

Motion de la Fédération du Midi

Les Groupes de l'U.A.C. n'admettent que des camarades anarchistes-communistes-révolutionnaires, et qui ont démontré dans le passé qu'ils étaient des camarades sérieux. Les Groupes de militants seront gérés par des Groupes d'Etudes sociales, permettant aux sympathisants de s'éduquer et de devenir des militants.

Hocine Meurant proteste également contre

celui élaboré par le dernier Congrès de l'U.A.C.

Après une discussion à laquelle prennent part, Lecoin, Le Meilleur et le représentant du Groupe de Montrœul, le Congrès passe au vote, et se prononce en faveur du manifeste d'Orléans en ce qui concerne les principes et le programme social. Une adjonction présentée par Lecoin est acceptée et vient s'intercaler entre le premier et le deuxième alinéa du paragraphe « Ils sont individualistes » dans les principes anarchistes du Manifeste d'Orléans.

On voté pour le Manifeste d'Orléans, les Groupes de : Montrœul, Pantin, Aubervilliers, Saint-Etienne, Fédération du Nord, 3 voix ; Gien, Drancy, Bordeaux, Le Havre, Fédération du Midi, 4 voix.

On voté pour la motion Ghislain-Chazoff, les groupes de : 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy, Orléans. Soit 14 voix pour le Manifeste d'Orléans et 13 voix contre.

On passe ensuite à la discussion sur : L'Union Anarchiste Communiste (son programme, sa structure, sa propagande, ses lignes de conduite, majorité et minorité).

Le Meilleur proteste contre la participation aux débats de certains groupes qui ne sont pas à jour de leurs cotisations et demande qu'ils soient acceptés qu'à titre auditif.

Le Meilleur, au nom des groupes du Nord et de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, fait remarquer que la situation de sa Fédération est toute particulière, les camarades des groupes du Nord et du Pas-de-Calais étant obligés de soutenir et de faire vivre leur organisme local « Gérinal » ce qui ne leur permet pas de faire de forts versements à l'Union Anarchiste.

Odeón souligne que les groupes du Nord et du Pas-de-Calais sont à jour de leurs cotisations et que la question ne se pose pas pour eux à savoir s'ils doivent ou non faire des versements au Congrès.

Le Meilleur, Martin, de Brest, et Ghislain, de la Fédération du Midi, demandent que ceux qui ont trop de retard dans leurs versements ne soient pas admis à participer aux débats.

Lecoin déclare que si l'on exclut certains camarades représentant des groupes qui n'ont pas, durant l'année, respecté les décisions prises au dernier Congrès d'Orléans, il faut également exclure le groupe de Bezons qui, pendant trois mois, s'est tenu hors de l'U.A.C.

Le Meilleur fait remarquer que si le groupe de Bezons est resté dans l'autonomie pendant trois mois il a, lorsqu'il a réintégré l'U.A.C., payé son retard et que, par conséquent, on ne peut rien reprocher à ce groupe.

Champevoit déclare que si son groupe a refusé de faire des versements à l'organisation, c'est par sanction contre certains faits qui déplaisaient aux membres de son groupe, mais que celui-ci, cependant, se considérait toujours adhérent à l'U.A.C. La discussion se prolongeant, le Congrès décide de passer au vote et le groupe de Pantin est admis à participer activement aux débats.

Après la lecture de la correspondance, le Congrès commence ses travaux sous la présidence du camarade Albert, de Saint-Henry.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Sitôt l'ouverture de la séance, le débat s'engage sur la première question à l'ordre du jour : « Les principes de l'Anarchisme ». Odeón expose qu'il est indispensable de traiter cette question en profondeur en raison des accusations de déviation portées contre les anarchistes communistes. Il considère qu'il faut notamment se situer vis-à-vis des anarchistes individualistes et c'est pourquoi il juge utile de développer à nouveau les principes de l'anarchisme.

Ghislain de la Fédération du Midi lit une longue déclaration, qu'il présente en son nom personnel et Chazoff, au nom du groupe du XIII<sup>e</sup>, présente deux résolutions, l'une adoptée par le Congrès anarchiste de Berne en 1876 et l'autre au Congrès de Fribourg en 1878. Il demande à ce que le Congrès accepte comme Chartre la déclaration de Ghislain appuyée par les deux résolutions précédentes.

Ce point de vue est combattu par Meurant, de la Fédération du Nord et par la Fédération du Midi représentée par Verter, qui déclarent que le manifeste d'Orléans est suffisamment clair en ce qui concerne les principes anarchistes et la position des anarchistes communistes vis-à-vis des individualistes et demandent que pour le « Programme Social » on se tienne à

Au vote, la Motion de Brest recueille 17 voix ; celle de Lecoin, 3 voix ; celle de la Fédération du Midi, 3 voix, et celle de Montrœul, 1 voix.

On voté pour Brest : Pantin, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Nord, 3 voix ; Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

On voté pour la Motion Lecoin : Drancy, Livry, Toulouse.

Pour Montrœul : Montrœul.

Pour le Midi : la Fédération du Midi.

Abstentions : Limoges, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Havre.

Sur la structure de l'Union Anarchiste qui vient ensuite en discussion, Lecoin dépose une proposition de Lecoin : Lecoin dépose 17 voix ; celle de Lecoin, 3 voix ; celle de la Fédération du Midi, 3 voix, et celle de Montrœul, 1 voix.

On voté pour Brest : Pantin, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Nord, 3 voix ; Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

On voté pour la Motion Lecoin : Drancy, Livry, Toulouse.

Pour Montrœul : Montrœul.

Pour le Midi : la Fédération du Midi.

Abstentions : Limoges, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Havre.

La proposition de Lecoin : Lecoin dépose 17 voix ; celle de Lecoin, 3 voix ; celle de la Fédération du Midi, 3 voix, et celle de Montrœul, 1 voix.

On voté pour Brest : Pantin, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Nord, 3 voix ; Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

On voté pour la Motion Lecoin : Drancy, Livry, Toulouse.

Pour Montrœul : Montrœul.

Pour le Midi : la Fédération du Midi.

Abstentions : Limoges, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Havre.

La proposition de Lecoin : Lecoin dépose 17 voix ; celle de Lecoin, 3 voix ; celle de la Fédération du Midi, 3 voix, et celle de Montrœul, 1 voix.

On voté pour Brest : Pantin, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Nord, 3 voix ; Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

On voté pour la Motion Lecoin : Drancy, Livry, Toulouse.

Pour Montrœul : Montrœul.

Pour le Midi : la Fédération du Midi.

Abstentions : Limoges, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Havre.

La proposition de Lecoin : Lecoin dépose 17 voix ; celle de Lecoin, 3 voix ; celle de la Fédération du Midi, 3 voix, et celle de Montrœul, 1 voix.

On voté pour Brest : Pantin, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Nord, 3 voix ; Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

On voté pour la Motion Lecoin : Drancy, Livry, Toulouse.

Pour Montrœul : Montrœul.

Pour le Midi : la Fédération du Midi.

Abstentions : Limoges, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Havre.

La proposition de Lecoin : Lecoin dépose 17 voix ; celle de Lecoin, 3 voix ; celle de la Fédération du Midi, 3 voix, et celle de Montrœul, 1 voix.

On voté pour Brest : Pantin, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Nord, 3 voix ; Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

On voté pour la Motion Lecoin : Drancy, Livry, Toulouse.

Pour Montrœul : Montrœul.

Pour le Midi : la Fédération du Midi.

Abstentions : Limoges, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Havre.

La proposition de Lecoin : Lecoin dépose 17 voix ; celle de Lecoin, 3 voix ; celle de la Fédération du Midi, 3 voix, et celle de Montrœul, 1 voix.

On voté pour Brest : Pantin, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Nord, 3 voix ; Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

On voté pour la Motion Lecoin : Drancy, Livry, Toulouse.

Pour Montrœul : Montrœul.

Pour le Midi : la Fédération du Midi.

Abstentions : Limoges, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Havre.

La proposition de Lecoin : Lecoin dépose 17 voix ; celle de Lecoin, 3 voix ; celle de la Fédération du Midi, 3 voix, et celle de Montrœul, 1 voix.

On voté pour Brest : Pantin, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Nord, 3 voix ; Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

On voté pour la Motion Lecoin : Drancy, Livry, Toulouse.

Pour Montrœul : Montrœul.

Pour le Midi : la Fédération du Midi.

Abstentions : Limoges, Saint-Etienne, Bordeaux, Le Havre.

La proposition de Lecoin : Lecoin dépose 17 voix ; celle de Lecoin, 3 voix ; celle de la Fédération du Midi, 3 voix, et celle de Montrœul, 1 voix.

On voté pour Brest : Pantin, 13<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, Brest, Bezons, Orléans, Asnières, Boulogne, Billancourt, Jeunesse, 15<sup>e</sup>, Nord, 3 voix ; Saint-Henri, Trélazé, Angers, Choisy.

# La Révolution Chinoise et l'Internationale Communiste

Sous le titre ci-dessus, la « Révolution proletarienne » publie un long document qui n'est autre qu'une déclaration, lui paraît-il, par Albert Trent, récemment exclu du parti des masses, au Comité Central du Parti Communiste des 3 et 4 août dernier. Naturellement, la presse officielle du Gouvernement de Moscou, s'est bien gardé de donner aux révélations d'Albert Trent la moindre publicité, et cela se comprend. Pour nous, anarchistes communistes, notre opinion sur A. Trent n'a pas varié, mais les déclarations qu'il fait sont trop sérieuses pour qu'il soit possible de les écouter, et il est indispensable pour l'éducation de la classe ouvrière, de l'initier à la politique de ceux, qu'une grande majorité d'avègues considère encore comme les fidèles défenseurs de la Révolution d'Octobre en particulier et de la révolution mondiale en général.

Nous avons dénoncé en son temps, la politique suivie au Maroc, par les dirigeants bolcheviks ; et nous n'avons jamais comme ces derniers considéré Abd-el-Krim comme le représentant des peuples coloniaux opprimés par le capitalisme international. Nous savions que le chef marocain, agissant pour le compte du capitalisme anglais et américain, trahissait ses troupes lorsqu'il le jugerait opportun, et en confondant, comme le firent les chefs communistes, Abd-el-Krim et le prolétariat marocain, on divisait l'effort des travailleurs occidentaux dans la défense de leurs frères coloniaux. Le temps nous a donné raison. Abd-el-Krim s'est signalé au prolétariat mondial, par sa lâcheté et sa trahison. La guerre marocaine se poursuit sans lui, mais la protestation du prolétariat français a été adroitement étouffée par la bourgeoisie, la classe ouvrière française estimant que la reddition du chef marocain mettait un terme au conflit.

En ce qui concerne la Chine, le prolétariat mondial fut également induit en erreur sur la personnalité de Chang Kai Chek, que l'on présentait aux travailleurs comme un chef véritablement attaché à la libération du peuple chinois, alors qu'en réalité il n'était que le représentant d'une fraction de la bourgeoisie chinoise, et que ce sont les intérêts de celle-ci qu'il défendait avec le concours du prolétariat révolté.

De même que nous avons dénoncé la politique communiste en ce qui concerne le Maroc, nous avons également condamné cette politique pour la Chine. Or les révélations de Trent prouvent une fois de plus que les anarchistes ne se trompaient pas, lorsqu'ils déclaraient que Chang Kai Chek et les chefs du Kuomintang trahiraient la Révolution. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que, les dirigeants de la troisième internationale, n'avaient rien de tout ce qui se préparait en Chine, et si nous n'étions pas complices, ils sont du moins responsables dans une certaine mesure de l'échec, — momentané, espérons-le — de la révolution chinoise.

Les révélations faites par Trent — pour des raisons que nous ne voulons pas analyser aujourd'hui — jette un peu de lumière sur l'attitude de ce qu'il appelle le groupe Staline-Boukharine, dans les affaires chinoises.

La politique de plus en plus erronée qui est pratiquée par ce groupe Staline-Boukharine en Chine devrait amener à l'opportunité complète d'ouvrir une série de défautes ; il en résultera nécessairement la faillite de l'ignorance de faits politiques importants qui éclaireront la situation véritable, ignorance dans laquelle furent maintenus, non seulement le parti russe, l'I. C., et ses sections nationales, mais également, dans la plupart des cas, le président de l'I. C. lui-même.

Pendant toute une année, le groupe Staline-Boukharine fit le silence sur le premier coup d'Etat de Chang-Kai-Chek en mars 1926. Ce coup d'Etat donna à Canton le pouvoir à la réaction. Les Meutouans, c'est-à-dire les bandes de mercenaires payés par les gros propriétaires fonciers, désarmèrent les paysans. Les ouvriers furent maltraités.

Ce n'est qu'une année après que la revue L'Internationale communiste fit connaître ces événements dans son numéro 11, mars 1927.

Aux mois de juillet et août 1926, le Kuomintang et le gouvernement de canton réprimèrent le mouvement ouvrier et paysan.

A Wuhan, dans la province du Wang-Si, les communistes furent arrêtés et fusillés, sous le prétexte que l'action des ouvriers aurait désorganisé l'arrière-front pendant l'expédition des Nordistes.

Entre autres, trois ouvriers qui prirent part à la grève de Hong-Kong furent fusillés. Le groupe Staline-Boukharine fit le silence sur ces événements devant la masse des communistes.

En même temps, le Gouvernement de Canton exigea que toute la politique soit éliminée du programme des ligues paysannes. La presse du Kuomintang accuse ces ligues d'être formées par les bandits. Voir Les Droits de l'Homme, article de fond du 17 juillet 1926, et la revue Dschekia. Le groupe Staline-Boukharine a fait le silence sur ces faits.

Le groupe Staline-Boukharine a passé sous silence les décrets de Chang-Kai-Chek du 6 août. Ces décrets ordonnaient le débarquement des ouvriers et menaçaient du conseil de guerre ceux qui se serviraient de leurs armes contre les mercenaires des capitalistes.

Une nouvelle vague de répression vint en octobre et novembre. Le Gouvernement de Canton favorise les syndicats jaunes dans leur lutte contre les syndicats rouges et fait intervenir la troupe.

Le groupe Staline-Boukharine a fait le silence sur le fait qu'un détachement du 26<sup>e</sup> régiment de la troisième armée pénétra la nuit dans les ateliers de chemins de fer, fit feu contre les ouvriers et s'endormit sur un tas de morts et de blessés.

Le groupe Staline-Boukharine a fait le silence sur le fait que dans le Na-Tschin-Tong la troupe tira sur une manifestation d'ouvriers et de paysans ; il y eut dix morts.

Le groupe Staline-Boukharine a passé sous silence que dans le Human les organisations de paysans furent dispersées et leurs chefs pendus.

Le groupe Staline-Boukharine a passé sous silence que de pareils événements se sont répétés à plusieurs reprises sur tout le territoire soumis au gouvernement national.

Le groupe Staline-Boukharine n'a pas pu passer complètement sous silence les grèves de Canton et du Wuhan. Mais il n'a pas révélé la véritable importance de ces mouvements.

A Canton, où depuis 1917 le salaire réel a diminué de la moitié et varie entre 2 et 10 dollars chinois par mois (c'est-à-dire entre 1 et 5 dollars américains), où le repos hebdomadaire n'existe pas, où se vivent les punitions corporelles appliquées par les pa-

# Une belle photographie des masques de Sacco et de Vanzetti

Le Comité International de Défense Anarchiste vient de faire tirer d'émouvantes photographies d'art des masques des suppliciés de Boston.

Ces photographies, faites à la demande de nombreux amis de Paris et de Province, leur permettront de conserver dans leur tragique beauté l'empreinte des traits pris après la mort des deux grands martyrs.

ce qui  
se publie  
**LES LIVRES**

LA MATERNITE CONSCIENTE (le rôle des femmes dans l'amélioration de la race), par MANUEL DEVALDES. (Editions Radot), 1 vol., 10 francs.

Ce livre ne m'a pas déçu. Je veux dire que j'attendais de Manuel Devaldes, sur un tel sujet, est conforme aux thèses individualistes — autoritaires qu'il soutient, mais il n'est pas celui de bas calculs.

Résumons, le plus brièvement possible ce que l'auteur entend par *Maternité consciente*, le but qu'il veut atteindre et les moyens qu'il juge aptes pour y parvenir.

Seul, l'individu existe. La société n'est qu'une abstraction. La race également, que j'attendais de Manuel Devaldes, sur un tel sujet, est conforme aux thèses individualistes — autoritaires qu'il soutient, mais il n'est pas celui de bas calculs.

C'est qu'évidemment, dans le cas de l'homme, nous nous trouvons dans un domaine où la raison ni le grand amour ne sont matières. L'instinct le plus avide et le plus puissant, allié aux passions les plus obscures, et les plus secrètes, d'une part ; les intérêts évidents de certains dominateurs et prédateurs, l'ignorance et la crédulité de leurs victimes, d'autre part, entrent en jeu dans le déterminisme de la reproduction de l'espèce humaine. Mais les facultés les plus intelligentes et les vertus les plus hautes, des vertus qui, d'ailleurs, n'ont rien d'orthodoxe, sont nécessaires aux humains pour qu'ils procèdent à leur génération conscientement et avec conscience. Raison, maîtrise de soi, égo-altruisme, pitié envers les faibles et les souffrants, respect de la personne d'autrui, justice, amour, grand amour : voilà quelques-unes des nécessités intellectuelles et morales de l'homme, et spécialement du masculin, pour que la maternité consciente soit la règle et non plus la très rare exception.

Tout être humain en qui vibre une sensibilité affinée éprouve une angoisse à la suite des souffrances dont il peut être l'ouvrage sur autrui par le simple effet de la vie qui est en lui-même. Celui-là s'efforce de réduire au minimum les conséquences du pouvoir de malfaissance qu'il porte à l'égal de tout être vivant.

Autrui, c'est d'abord l'enfant qu'il peut introduire dans l'existence. Il le voudrait fort, en bonne santé, heureux. Si par malheur il est porteur de quelque tare héréditaire transmissible, il s'abstiendra de toute procréation, quelque amer regret que puisse lui laisser une telle résolution. Doner un enfant de la faiblesse, de la maladie, de la pauvreté qui pourra être en conséquence, de la douleur, cette pensée lui fait horreur.

Car, si dans un couple un seul des sexes sexuels est taré ou que l'un et l'autre lo soient, l'homme et la femme sont criminels en transmettant la vie, ne fut-ce qu'une fois. S'ils ne se sentent pas d'eux-mêmes, en doit leur apprendre, et si l'éducation sexuelle était donnée à l'école, comme elle devrait l'être, ce serait une des tâches les plus urgentes de cet enseignement que de faire naître chez les jeunes le sentiment d'une telle responsabilité. Ces saboteurs de la vie doivent être considérés et traités comme des malfaiteurs par les humains affinés qui sentent en eux-mêmes la souffrance de tous les pauvres être ainsi engendrés. Et leurs enfants, à l'âge de raison, auront parfaitement le droit de les mépriser et de les hater.

MANUEL DEVALDES.

Mais, malgré tout, notre eugéniste, après avoir cité l'exemple des Etats-Unis, se montre optimiste :

« Toutefois, écrit-il, nous avons confiance que la propagande et l'évolution intellectuelle se poursuivent, des changements dans le sens de l'éducation sexuelle entrepris par l'Etat et d'une législation eugénique, se produiront là et ailleurs, dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné. »

Devaldes démonte avec juste raison les terribles conséquences de l'hérédité. « Tous les porteurs de tares devraient s'abstenir de reproduire. »

Il conviendrait donc de les empêcher. Qui, mais, par quels moyens ? Par des lois, des décrets, des mesures de police ?

Par utopie. La prohibition de l'alcool aux Etats-Unis, par exemple, a-t-elle diminué dans ce pays les ravages de l'alcoolisme ? Non, au contraire. Alors ? Alors, comme en toutes choses sociales, il n'y a que la solution communiste-libertaire qui soit susceptible de porter dans la plaine le fer rouge purificateur. Mettre par des lois, comme en Russie, en Amérique, obstacle au mariage légal pour cause de dégénérescence, loutais... Cela n'empêchera pas les tarés des deux sexes de s'accoupler, sans se soucier des formalités bureaucratiques et de jeter sur la terre des êtres destinés à souffrir, tout au long de leur triste existence. Devrons-nous procéder à un massacre de tous ces innocents ? Qui qu'en pense Devaldes, nous estimons que la société n'est pas simple abstraction, qu'elle est un fait tangible, et que les lois qui la régissent sont les pires instruments de dégénérescence pour les individus. Nous ne sommes pas assez fous, non plus, pour croire que par le coup de baguette magique d'une révolution, on peut faire d'ivrognes des modèles de sobriété, d'abréfus des gens intelligents. Nous pensons, au contraire, que le processus de régénération de l'espèce humaine sera long, mais que les moyens que nous envisageons, nous, les « rêveurs kropotkiens » sont moins utopiques que tous ceux que peuvent préconiser les eugénistes autoritaires de toutes écoles. Il faudrait des colonnes pour développer un tel sujet que tous les libertaires sont particulièrement à cœur.

Les livres comme celui de Devaldes, ont néanmoins, un intérêt indiscutable, et je suis personnellement, complètement d'accord avec lui dans la partie du chapitre qu'il a intitulé « L'éthique de la maternité consciente » et que nous reproduisons ci-dessous.

Il n'est pas, du moins, ce que je pense, un seul libertaire qui puisse penser autrement.

PIERRE MUALDES.

REÇU :

PAGES, par PIERRE LOUYS (Editions Montaigne), 1 vol., 12 francs.

Nous en parlerons dans une prochaine chronique. — P. M.

CE QUE J'AI APPRIS À LA GUERRE.

Les cabiers contemporains (Editions Montaigne), direction Fernand Divoire (1 vol., 12 francs). Opinions de : Maréchal Foch, Lord Allenby, Maréchal Diaz, R. P. Doncourt, R. Dorgelos, Henri Barbusse, Andréas Latzko, P. Vaillant-Couturier, M. Real del Sarte, H. de Montherlant, etc.

Nous demandons à toutes les libres individualités d'intervenir contre cette odieuse mesure, en faisant agir organes et groupements.

Si la caserne est l'école du vice, comme l'a écrit Anatole France, que dire des conditions dans lesquelles sont placés ces jeunes gens qu'un jour de cafard a fait passer en conseil de guerre ? Veut-on qu'ils en sortent gangrenés ? A défaut de plus, c'est une question de santé morale qui est en jeu.

Pour Georges Chevè, nous demandons l'isolement qu'il réclame, des livres du dehors, qu'il puisse recevoir des effets chauds qu'on lui refuse, une nourriture moins infecte, plus d'hygiène ; nous répétons que Chevè n'est pas un criminel de droit commun et qu'il a droit à certains égards en attendant sa libération.

L'Ethique de la Maternité consciente

Maternité consciente ! Est-il une locution plus belle dans le vocabulaire ? On peut, forcément peu le sens habileté de l'adjectif, la considérer dans les deux sens du mot « conscience » : soit que le père et la mère, doués d'une haute conscience morale, ne donnent naissance au nouvel être formé de leurs deux chairs qu'avec le sentiment de la grande responsabilité que ce faisant ils assument à l'égard de l'enfant comme envers l'humanité ; soit qu'ils le fassent conscientement, avec toute la connaissance que cette expression implique et que l'acte créateur requiert pour des humains très civilisés.

Certes, il y a un abime entre cet idéal et la réalité commune. Cet idéal n'est guère davantage, actuellement, que l'apanage d'un petit groupe de scientifiques et de réformateurs

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

ABONNEZ-VOUS ! RÉABONNEZ-VOUS !

Abonnez-vous ! Réabonnez-vous ! Trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

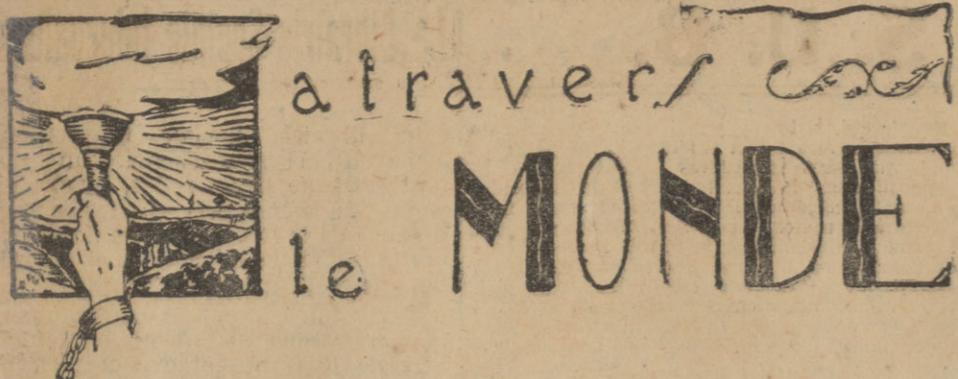
Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir votre journal.

trouvez des dépositaires au « Libertaire » !

Voilà les meilleurs moyens de soutenir



## ALBANIE

## SITUATION TROUBLÉE

Malgré les démentis de la légation albanaise qui déclare que tout est tranquille en Albanie et qui déclare sans fondement les nouvelles révoltes au soulèvement, il est clair que l'assassinat de Tséma Bey n'a fait qu'envenimer, dans le pays la lutte des éléments serbes et bosniaques groupés autour de la victime de l'attentat de Prague, et des éléments italiens qui gouvernent avec Ahmed Zogu.

Les révolutionnaires nationaux luttent contre ces deux clans également funestes à l'Albanie. Ils ont avec eux les masses payannes opprimées par les beys. Tout ou tard, c'est de ce côté-là, que viendra le salut.

## ANGLETERRE

## LE CHOMAGE DANS LES MINES

Les mineurs britanniques manquent de travail et la misère se fait sentir dans les foyers ; aussi certaines organisations locales ont-elles décidé de faire entendre leur protestation et d'attirer l'attention du monde de parlementaire qui doit être responsable de cette pénible situation.

Bien que le Comité Exécutif du Congrès des Trade Unions, soit élevé contre certaines pratiques de caractère révolutionnaire, plusieurs organisations du pays de Galles ont décidé d'effectuer une « marche sur Londres » et 300 mineurs, chômeurs depuis plus de six mois, et représentant les mineurs du Pays de Galles se rendront à pied de Newport à Londres afin d'être dans la capitale le jour de l'ouverture du Parlement.

La loi anglaise interdit, croyons-nous, toute manifestation devant le Palais du Roi et la Chambre des Députés ; ces deux édifices seront donc bien gardés le jour de la manifestation. Mais néanmoins la démonstration des travailleurs ne sera pas sans effet et les parlementaires britanniques apprendront s'ils l'ignorent que des travailleurs meurent littéralement de faim, et qu'il serait peut-être temps que l'on s'occupe d'eux.

## ALLEMAGNE

## LA JOURNÉE DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE ALLEMANDE

Dans la semaine du 25 au 30 avril dernier, des recensements furent effectués dans diverses branches de l'industrie allemande, notamment dans la construction, l'imprimerie, la métallurgie, la cordonnerie, les tissages et l'industrie chimique. Bien que les résultats de certains corps de métier ne soient pas encore connus, nous pouvons déjà en déduire une idée à peu près nette de la situation de l'appel au travail à la journée de 8 heures.

On a étudié en 1927, 57.895 établissements, avec 2.533.147 ouvriers ; en 1921, 51.166 établissements avec 2.362.820 ouvriers.

Sur ce nombre travaillaient :

	1927	1924
Moins de 48 heures	6.8 %	"
48 Heures .....	41.1 %	"
48 à 51 heures .....	10.5 %	"
51 à 54 heures .....	25.2 %	"
Plus de 54 heures .....	16.9 %	20 %

Si nous examinons à part les diverses industries, nous trouvons les plus longues journées de travail dans les tissages et les usines métallurgiques.

3/4 des tisserands travaillent plus de 48 heures.

57 % des ouvriers métallurgistes travaillent plus de 48 heures ; 21,3 % des ouvriers métallurgistes travaillent plus de 54 heures.

Dans la Westphalie, la situation est encore plus sombre : 79,2 % de tous les ouvriers travaillent plus de 48 heures ; 27,4 % de ces derniers travaillent plus de 54 heures.

Le prolétariat allemand a encore beaucoup à faire pour obtenir l'observation scrupuleuse de la journée de huit heures.

## BULGARIE

## LES NOUVEAUX MASSACRES DE TROIAN

Un des épisodes les plus affreux de la Terre Blanche en Bulgarie fut celui des massacres de Troian dans l'été de 1923. On se rappelle les faits. A cette époque, sous prétexte de donner satisfaction à la Yougoslavie pour les incursions des comitadjis sur son territoire, les autorités bulgares organisèrent des tueries dans des villages situés non à proximité de la frontière et dans la zone macédonienne, mais au centre de la Bulgarie, à Lovetch, Borislav, Troian, dans le grand Balkan.

Les paysans de ces contrées furent frappés comme suspects de sympathies aux arboriens et aux communistes, c'est-à-dire, aux adversaires les plus déclarés des comitadjis autonomistes contre lesquels étaient prétendument dirigées les opérations punitive.

Des villages furent en grande partie détruits comme ceux de Boriana, Golema, Golezma. On évalua à 200 le chiffre des tués et des disparus.

Or, les horreurs recommencèrent dans la même région à la suite des dernières difficultés bulgaro-serbes créées par les attaques des comitadjis de Prologuero.

Une lettre, adressée à M. Lipschitz par MM. Ganof et Stoinoff, président et secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme, formule les plus graves révélations.

« Les localités de l'arrondissement de Troian, dit-elle, sont soumises à l'état de siège. Personne ne peut s'éloigner à plus de 500 mètres de la localité habitée. Pourtant aucun décret mettant ces régions en état de siège, conformément à la Constitution et aux lois, n'a été promulgué. Pendant la nuit, toutes les maisons doivent être éclairées sous la menace d'un châtiment terrible — la maison non éclairée sera brûlée instantanément. Une pareille monstruosité n'est pas prévue dans aucune des lois en vigueur du pays. Des punitions corporelles, allant jusqu'à la mort, sont exécutées directement par les expéditions répressives, sans aucune instruction, pour les révolutionnaires, pour les anarchistes qui sont emprisonnés parce qu'ils voulaient défendre les conquêtes de la Révolution.

Tout cela est très bien ; mais à quand l'amnistie pour les détenus politiques, pour les révolutionnaires, pour les anarchistes qui sont emprisonnés parce qu'ils voulaient défendre les conquêtes de la Révolution ?

En ce dixième anniversaire de la Révolution russe, il y aurait peut-être une certaine logique à libérer les malheureux qui meurent en prison ou en exil sans avoir commis d'autre crime que celui d'être un combattant militaire du peuple. Serait-ce trop de demander leur élargissement ?

de plusieurs cas de « fuite » et de « disparaître sans traces ».

Nous sommes heureux de voir la Ligue des Droits de l'Homme bulgare qui malheureusement n'a pas toujours été très active (ce qui s'explique puisque son chef faisait partie du Zgover protestant contre ces pratiques criminelles).

Il faut agir avec vigueur pour empêcher de nouveaux massacres dans cette tragique région de Troian.

## GRECE

## POLOMIERS PROVOCATEURS A CAVALLA

La police applique avec une féroce inégalité, les mots d'ordre de répression à outrance du gouvernement contre les ouvriers.

Le 15, à Cavalla, tandis que les commissions de quartiers des ouvriers des tabacs, appartenant au syndicat « Enosis », étaient réunis à la Bourse du Travail, des policiers en civil se présentèrent à la porte, et demandèrent à suivre les débats.

Les ouvriers se bornèrent à leur demander de revêtir leurs uniformes. Mais les policiers insistèrent, puis ouvrirent le feu.

Quatre ouvriers et une ouvrière furent grièvement blessés. Beaucoup d'autres, atteints par les balles, ne se sont pas fait connaître.

Deux arrestations ont été opérées.

La commission de sûreté va ordonner de nouvelles déportations dans les îles.

Le gouvernement de coalition continue la politique de violences du dictateur Panagiotis.

## POLONIE

## CHARITE CHRETIENNE

Le R. P. Mieschki, curé de Vilna, a composé cette prière ultra-moderne que nous voulons sans tarder faire connaître à nos lecteurs, dont elle est fidèle à l'Esprit évangelique :

« O Dieu ! Donne la force à nos mains, à la justesse à nos canons, l'in vulnérabilité à nos tanks ; faites que nos avions soient invisibles, nos gaz asphyxiants mortels pour l'ennemi. Faites nos armes aussi terribles que votre courroux. Que l'ennemi soit vaincu comme l'herbe sous la fau x, que leurs femmes et leurs champs soient stériles, que leurs petits mendient devant les chemins et que leurs filles soient violentées !

Que leurs balles tombent sur l'herbe, que les nôtres leur déchirent le cœur.

Nos amis est celle qu'il y a mille ans, elle hait toujours l'ennemi, et ne veut pas pardonner. Vous non plus, Dieu, ne lui pardonnez pas, condamnez-le, qu'il soit impuni dans les sécles des siècles ! Amen. »

## ROUMANIE

## L'UTILITE DES CONSEILS DE GUERRE

Le conseil de guerre de Jassy vient de condamner à 15 jours de prison M. Amarante, de Soroca, pour avoir pénétré dans un bureau de la mairie sans se dévoiler alors que, sur le mur, était accroché le portrait du roi. Il est à noter que M. Amarante subit d'abord le « réglementaire passage à tabac » et est resté plusieurs mois en prison préventive.

\*

## L'AFFAIRE MANOLESCU

M. Manolescu, ancien sous-sécrétaire d'Etat dans le cabinet du général Averescu, et qui fut arrêté tout dernièrement en garde à Temesvar, parce qu'il était porteur de plusieurs lettres du prince Carol à des hautes personnalités politiques roumaines, a été avisé par le commissaire royal Carapana qu'il sera jugé jeudi prochain 10 novembre.

On a étudié en 1927, 57.895 établissements, avec 2.533.147 ouvriers ; en 1921, 51.166 établissements avec 2.362.820 ouvriers.

Sur ce nombre travaillaient :

	1927	1924
Moins de 48 heures	6.8 %	"
48 Heures .....	41.1 %	"
48 à 51 heures .....	10.5 %	"
51 à 54 heures .....	25.2 %	"
Plus de 54 heures .....	16.9 %	20 %

Si nous examinons à part les diverses industries, nous trouvons les plus longues journées de travail dans les tissages et les usines métallurgiques.

3/4 des tisserands travaillent plus de 48 heures.

57 % des ouvriers métallurgistes travaillent plus de 48 heures ; 21,3 % des ouvriers métallurgistes travaillent plus de 54 heures.

Dans la Westphalie, la situation est encore plus sombre : 79,2 % de tous les ouvriers travaillent plus de 48 heures ; 27,4 % de ces derniers travaillent plus de 54 heures.

Le prolétariat allemand a encore beaucoup à faire pour obtenir l'observation scrupuleuse de la journée de huit heures.

## BULGARIE

## LES NOUVEAUX MASSACRES DE TROIAN

Un des épisodes les plus affreux de la Terre Blanche en Bulgarie fut celui des massacres de Troian dans l'été de 1923. On se rappelle les faits. A cette époque,

sous prétexte de donner satisfaction à la Yougoslavie pour les incursions des comitadjis sur son territoire, les autorités bulgares organisèrent des tueries dans des villages situés non à proximité de la frontière et dans la zone macédonienne, mais au centre de la Bulgarie, à Lovetch, Borislav, Troian, dans le grand Balkan.

Les paysans de ces contrées furent frappés comme suspects de sympathies aux arboriens et aux communistes, c'est-à-dire, aux adversaires les plus déclarés des comitadjis autonomistes contre lesquels étaient prétendument dirigées les opérations punitive.

Des villages furent en grande partie détruits comme ceux de Boriana, Golema, Golezma. On évalua à 200 le chiffre des tués et des disparus.

Or, les horreurs recommencèrent dans la même région à la suite des dernières difficultés bulgaro-serbes créées par les attaques des comitadjis de Prologuero.

Une lettre, adressée à M. Lipschitz par MM. Ganof et Stoinoff, président et secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme, formule les plus graves révélations.

« Les localités de l'arrondissement de Troian, dit-elle, sont soumises à l'état de siège. Personne ne peut s'éloigner à plus de 500 mètres de la localité habitée. Pourtant aucun décret mettant ces régions en état de siège, conformément à la Constitution et aux lois, n'a été promulgué. Pendant la nuit, toutes les maisons doivent être éclairées sous la menace d'un châtiment terrible — la maison non éclairée sera brûlée instantanément. Une pareille monstruosité n'est pas prévue dans aucune des lois en vigueur du pays. Des punitions corporelles, allant jusqu'à la mort, sont exécutées directement par les expéditions répressives, sans aucune instruction, pour les révolutionnaires, pour les anarchistes qui sont emprisonnés parce qu'ils voulaient défendre les conquêtes de la Révolution ?

Tout cela est très bien ; mais à quand l'amnistie pour les détenus politiques, pour les révolutionnaires, pour les anarchistes qui sont emprisonnés parce qu'ils voulaient défendre les conquêtes de la Révolution ?

En ce dixième anniversaire de la Révolution russe, il y aurait peut-être une certaine logique à libérer les malheureux qui meurent en prison ou en exil sans avoir commis d'autre crime que celui d'être un combattant militaire du peuple. Serait-ce trop de demander leur élargissement ?

## AMNISTIE FISCALE ET REMISE DES DETTES

Moscou, 5 novembre. — En commémoration du 10e anniversaire de la Révolution d'octobre, le Comité Exécutif Central et le Conseil des Commissaires du peuple de l'U.R.S.S. ont publié deux décrets en vertu desquels la classe paysanne est exemptée du paiement des dettes résultant des présidents qui ont été accordés aux paysans sur l'exercice budgétaire 1924-1925, en raison de la mauvaise récolte.

Les paysans de ces contrées furent frappés comme suspects de sympathies aux arboriens et aux communistes, c'est-à-dire, aux adversaires les plus déclarés des comitadjis autonomistes contre lesquels étaient prétendument dirigées les opérations punitive.

Des villages furent en grande partie détruits comme ceux de Boriana, Golema, Golezma. On évalua à 200 le chiffre des tués et des disparus.

Or, les horreurs recommencèrent dans la même région à la suite des dernières difficultés bulgaro-serbes créées par les attaques des comitadjis de Prologuero.

Une lettre, adressée à M. Lipschitz par MM. Ganof et Stoinoff, président et secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme, formule les plus graves révélations.

« Les localités de l'arrondissement de Troian, dit-elle, sont soumises à l'état de siège. Personne ne peut s'éloigner à plus de 500 mètres de la localité habitée. Pourtant aucun décret mettant ces régions en état de siège, conformément à la Constitution et aux lois, n'a été promulgué. Pendant la nuit, toutes les maisons doivent être éclairées sous la menace d'un châtiment terrible — la maison non éclairée sera brûlée instantanément. Une pareille monstruosité n'est pas prévue dans aucune des lois en vigueur du pays. Des punitions corporelles, allant jusqu'à la mort, sont exécutées directement par les expéditions répressives, sans aucune instruction, pour les révolutionnaires, pour les anarchistes qui sont emprisonnés parce qu'ils voulaient défendre les conquêtes de la Révolution ?

Tout cela est très bien ; mais à quand l'amnistie pour les détenus politiques, pour les révolutionnaires, pour les anarchistes qui sont emprisonnés parce qu'ils voulaient défendre les conquêtes de la Révolution ?

## LUIGI FABRI

QUEST-CE QUE L'ANARCHIE ?

En vente à la Librairie Sociale Internationale, 5 fr. 50.

Leurs causes, leurs remèdes. Méthodes de guérison, d'après les dernières découvertes médicales.

Dernières nouvelles sur quelques autres camarades

Marius Petrikoff et Paul Oushoff, avec leurs deux enfants, sont transférés dans la maison d'éditions Goloss Trouda, fermée récemment par le Gouvernement.</p

# LA VIE DE L'UNION

## PARIS-BANLIEUE

Jeunesse anarchiste-communiste. — Réunion mardi 15 novembre à 20 h. 30, 9, rue Louis-Blanc.

Groupe du 15<sup>e</sup>. — Réunion vendredi 11 à 20 h. 30, 85, rue Mademoiselle.

3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>. — Mardi prochain 15 novembre à 20 h. 30, 163, boulevard de l'Hôpital, réunion des sympathisants. Atteinte de la grippe à 20 heures précises, réunion des adhérents au groupe. Discussions très sérieuses. La position du groupe vis-à-vis de la Fédération et dans l'U.A.C.

Le secrétaire est prié de venir à 20 heures précises, aucune excuse ne sera admise.

7<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>. — Tous les mercredis, 9, rue Louis-Blanc, à 20 h. 45, réunion du groupe. Mercredi 16 novembre, causerie par un camarade sur « les problèmes actuels de l'anarchisme ».

Appel est adressé à tous les anarchistes communistes, révolutionnaires pour renforcer le groupe et organiser dans les 4 arrondissements une série de réunions de propagande.

Livry-Gargan. — Le groupe se réunit le samedi 15 novembre, à 21 heures précises, au 9 de la rue de Meaux.

Ordre du jour. Notre attitude envers l'U.A.C. après le dernier congrès. D'importantes décisions devront être prises, nous faisons un appel pressant à tous les camarades habitant la contrée, pour venir faire connaître leur point de vue.

Groupe de Choisy-le-Bœuf. — Réunion vendredi 11 à 20 h. 30, Maison du Peuple, rue Auguste-Blanqui.

Groupe régional de Bezons. — Dimanche 13 novembre, à 9 heures précises du matin, salle de l'ancienne mairie, assemblée générale du groupe. Les camarades de Saint-Germain, Châtau-Maison, Sartouville, Nanterre, Courbevoie, Argenteuil, etc., sont d'être présents. Ordre du jour important. Compte rendu du congrès de l'U.A.C. et de la 1<sup>re</sup> du groupe ; tom-pola. — Le Groupe régional.

## PROVINCE

Groupe d'Etudes sociales de Trélazé. — Mercredi 15 novembre à 17 heures, salle de la Coopérative, réunion du Bureau du Groupe, des vendeurs de journaux. A l'ordre du jour : règlement des Libertaires et des Flambeaux ; abusements ; questions diverses.

## TRIBUNE FÉDÉRALE DU BATIMENT

1<sup>re</sup> REGION FÉDÉRALE DU BATIMENT

### Les puissances occultes du Patronat

One vingtaine d'estourbissoirs et de tireuses sont actuellement en instance devant la Cour d'Assises de la Seine.

Dans ce procès nous n'avons pas à faire pression sur les magistrats chargés d'examiner l'affaire, cela nous indiffère.

Faisons remarquer cependant qu'une des principales causes du développement de la criminalité, par ces temps d'agitation et de vive chère, c'est la misère.

Cependant, la veille de l'ouverture de ce procès, nous avons pu lire dans le journal *Lindovikosar*, que ces Polonais pourraient échapper au bûcher.

Sans relever le manque d'égards et le caractère dédaigneux que la phrase laisse entendre, il est bon de rappeler au pisse-couple en question que les gars du bâtiment ne sont pas des tripouilles ni des détrousseurs de passards.

Qu'en nous permettre de rappeler ici que les ouvriers du bâtiment en général ont un cœur généreux qui s'apitoie facilement devant les infirmités et les iniquités sociales et que chaque fois qu'ils ont engagé une action revendicative contre leurs exploitants, ils ont agi selon leur conscience d'individus spoliés, au grand jour et non dans l'ombre ou la nuit.

A côté de cela, ce procès pose à nouveau et avec une nouvelle acuité le problème de la main-d'œuvre étrangère. Nous n'apprenons rien de nouveau au public en disant qu'un lendemain de la grande tourmente, les rangs des compagnons de la bâtie, se trouvaient au bas.

Pour reconstruire les régions aplatis, il fallait supposer au manque de main-d'œuvre qualifiée, en faisant appel à une autre main-d'œuvre.

C'est là où la responsabilité du patronat commence à se démontrer.

Des démarches souvent fois répétées par les gros truands du bâtiment auprès des gouvernements français, aboutirent à des traités ou des tractations passées de gouvernement à gouvernement pour un nombre quelquefois indéterminé.

Qui importait au patronat la moralité des gens ainsi spoliés ? Avant toute autre chose, nos exploitateurs n'avaient qu'un seul scut : faire des affaires, empêtrier leurs cofres-forts, et la main-d'œuvre étrangère affluant, les manitous savaient pertinemment bien que les ouvriers français, s'ils voulaient revendiquer un peu de bien-être et de liberté, le leur fallait « organiser » ces éléments étrangers.

Le patronat gagnait du temps.

Le recrutement de cette main-d'œuvre se fit sur une vaste échelle en Pologne, en Italie, en Hongrie, au Portugal, etc., etc., sans excepter les débris blancs de ce que furent les armées des Wrangel, Koltschack, Dezhkine et autres Youdenitch.

Croyez-vous que les recruteurs (lisez les truffauts de chair humaine), se sont évertués à faire un tri dans chaque pays d'origine ?

## Souscription pour *Le Libertaire*

Mois de Novembre 1927

Cette liste devra être retournée avant le 30 Novembre

Noms	Sommes	Noms	Sommes

Adresser les fonds au chèque postal P. Odéon, 950-32, 72, rue des Prairies, Paris, 20<sup>e</sup>.

lonté ou de menace du patronat, nous en appellerons à l'opinion publique.

Nous porterons devant l'opinion l'attitude des gouvernements dont la partialité en faveur des gros entrepreneurs est manifeste.

Et une fois de plus la classe ouvrière vous jugera.

La 13<sup>e</sup> Région Fédérale.

## DANS LES SYNDICATS

Groupe de Montreuil. — Réunion du Groupe le 13 novembre à 10 heures, salle Monas : compte rendu du Congrès ; adhésion du Groupe à la Fédération.

Les copains sont priés d'être tous présents et exacts. La présence d'un secrétaire fédéral est assuré.

Le groupe anarchiste Bien-Etre et Liberté de Toussus prie les camarades et sympathisants à assister nombreux à la réunion du groupe qui aura lieu samedi 12 courant à 8 h. 30 du soir, ancienne Faculté de lettres, rue Renaulx, petite salle de l'Eau, Paris (10<sup>e</sup>).

Un cas où la Municipalité refuserait cette salle, on se réunirait même jour, même heure, chez Tricheux, rue du Peyrou, 16.

Réunions. Groupe Anarchiste Communiste. — Rappelant avec les vieilles traditions d'initiative et de désorganisation, nous faisons appeler les camarades anarchistes communistes à comprendre que l'organisation et la lutte contre la Société bourgeois et que seul un peu plus de clarté idéologique pourra nous sortir de la chaudière dans laquelle nous patognons.

Vous vous ferez, camarades, un devoir d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 12 novembre à 8 h. 1/2 du soir, au café de Venise, rue Gambetta, angle de la rue de Venise.

Ordre du jour : nomination du Bureau. Statut du groupe.

## Petite Correspondance

Arial et Gabriel. — Voulez-vous me donner de vos nouvelles. — Rouvet.

Un délégué a oublié un petit sac à main au Congrès. Le réclamer au « Libertaire ».

Sarrazin, Charente-Inférieure. — Oui, nous sommes d'accord.

Tollet, Paris. — Abonnement jusqu'au 30-10-27.

Michel Franckart. — Abonnement Léonard Alexandre terminé depuis le 30-7-27. Toujours le même.

A. Brunet. — Reçu 30 francs, merci.

Lucien Petit. — Tu ne dois rien. Nous nous rappelons de ton versement de 500 francs. Tu pourras te réabonner si ta situation matérielle te le permet. — P. O.

Bulan Fernand. — Terminera au 30-7-28.

Boulard Mathurin. — Terminera au 30-2-28.

Le Menes. — Terminera le 30-7-28.

Couraud. — Je compte sur toi le 17 au « Faubourg Doré », à la réunion du groupe. — Marcel Eois.

Appel aux camarades des environs et particulièrement aux camarades de Courbevoie et Suresnes.

Groupe anarchiste autonome des 20<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup>. — En vu de reconstituer le groupe sur des bases nouvelles, nous invitons les copains à venir nombreux à la réunion qui aura lieu le 17 novembre, salle du « Faubourg Doré », 28, boulevard de Belleville, à 20 h. 30, rue Arago, à Paris.

Appel aux camarades des environs et particulièrement aux camarades de Courbevoie et Suresnes.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre à 20 h. 30, à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier, Louïou, Roberto, Henri de Lagy, Mad Péan, Marcel Piu, Chariot, Rodolpho Heros, Sylvie.

Un cher frère, pièce en 1 acte (entrée gratuite).

Pour le groupe de Lyon : A. Ducharme.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre 1927 à 20 h. 30 à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier et Paul Gevel. Tous les compagnons sont priés de venir aux réunions de la section.

Il ne passe pas par l'intermédiaire des groupes et s'adresse surtout aux camarades isolés et qui sait posséder quelque argent.

Il est facilement reconnaissable, ayant le bras droit coupé à moitié.

Prére de lui faire la conduite qui mérite.

Pour le groupe de Lyon : A. Ducharme.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre à 20 h. 30 à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier et Paul Gevel. Tous les compagnons sont priés de venir aux réunions de la section.

Il ne passe pas par l'intermédiaire des groupes et s'adresse surtout aux camarades isolés et qui sait posséder quelque argent.

Il est facilement reconnaissable, ayant le bras droit coupé à moitié.

Prére de lui faire la conduite qui mérite.

Pour le groupe de Lyon : A. Ducharme.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre à 20 h. 30 à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier et Paul Gevel. Tous les compagnons sont priés de venir aux réunions de la section.

Il ne passe pas par l'intermédiaire des groupes et s'adresse surtout aux camarades isolés et qui sait posséder quelque argent.

Il est facilement reconnaissable, ayant le bras droit coupé à moitié.

Prére de lui faire la conduite qui mérite.

Pour le groupe de Lyon : A. Ducharme.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre à 20 h. 30 à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier et Paul Gevel. Tous les compagnons sont priés de venir aux réunions de la section.

Il ne passe pas par l'intermédiaire des groupes et s'adresse surtout aux camarades isolés et qui sait posséder quelque argent.

Il est facilement reconnaissable, ayant le bras droit coupé à moitié.

Prére de lui faire la conduite qui mérite.

Pour le groupe de Lyon : A. Ducharme.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre à 20 h. 30 à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier et Paul Gevel. Tous les compagnons sont priés de venir aux réunions de la section.

Il ne passe pas par l'intermédiaire des groupes et s'adresse surtout aux camarades isolés et qui sait posséder quelque argent.

Il est facilement reconnaissable, ayant le bras droit coupé à moitié.

Prére de lui faire la conduite qui mérite.

Pour le groupe de Lyon : A. Ducharme.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre à 20 h. 30 à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier et Paul Gevel. Tous les compagnons sont priés de venir aux réunions de la section.

Il ne passe pas par l'intermédiaire des groupes et s'adresse surtout aux camarades isolés et qui sait posséder quelque argent.

Il est facilement reconnaissable, ayant le bras droit coupé à moitié.

Prére de lui faire la conduite qui mérite.

Pour le groupe de Lyon : A. Ducharme.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre à 20 h. 30 à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier et Paul Gevel. Tous les compagnons sont priés de venir aux réunions de la section.

Il ne passe pas par l'intermédiaire des groupes et s'adresse surtout aux camarades isolés et qui sait posséder quelque argent.

Il est facilement reconnaissable, ayant le bras droit coupé à moitié.

Prére de lui faire la conduite qui mérite.

Pour le groupe de Lyon : A. Ducharme.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre à 20 h. 30 à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier et Paul Gevel. Tous les compagnons sont priés de venir aux réunions de la section.

Il ne passe pas par l'intermédiaire des groupes et s'adresse surtout aux camarades isolés et qui sait posséder quelque argent.

Il est facilement reconnaissable, ayant le bras droit coupé à moitié.

Prére de lui faire la conduite qui mérite.

Pour le groupe de Lyon : A. Ducharme.

Grande grotte. — Le mercredi 16 novembre à 20 h. 30 à l'Opéra, 45 rue Alexandre-Dumas, Romainville, 4<sup>e</sup> arrondissement, interprétation des œuvres de Xavier Prings, Charles Garnier et Paul Gevel. Tous les compagnons sont priés de